

XXXVII

Le 22 mai 1647, M. de Montmagny et le supérieur des jésuites partirent de Québec avec trois chaloupes. Deux jours après, au moment de toucher les Trois-Rivières, ils rencontrèrent Jacques Babelin dit La Crapaudière (le même, sans doute, qui avait commandé la petite garnison du fort Richelieu pendant l'hiver de 1645-46, et qui est cité comme parrain aux Trois-Rivières, le 9 février 1647) qui leur donna avis de certains mauvais coups des Iroquois. Un Huron avait été pris, le 20 du mois, à la rivière Faverel, qui paraît être la même que la rivière aux Cormiers, au bas de l'anse du cap de la Madeleine, où Jacques Hertel possédait alors l'établissement de l'Arbre-à-la-Croix.

Dans les derniers jours de mai, le Père Pijart, étant aux Trois-Rivières, à ce qu'il paraît, profita de la barque de M. Bourdon, qui montait à Richelieu et à Montréal avec trente personnes, pour se rendre lui-même dans ce dernier lieu. La barque fut suivie par une chaloupe qui portait la nouvelle de l'intention des Iroquois d'attaquer Montréal.

La garnison de Montréal était de trente hommes, en l'année 1647, dit M. Ferland. L'expédition ci-dessus a pu l'induire en erreur ; il n'y avait pas autant de défenseurs dans les murs de Montréal. Quant à M. Bourdon, il était au service du gouverneur de la Nouvelle-France et non pas de la colonie de Montréal, ce qui fait qu'il commandait un corps d'occasion destiné à la police du fleuve et pas autre chose.

Le 4 juin, le gouverneur général et le supérieur des jésuites partirent pour Québec. Dès le lendemain, ils furent rejoints par une chaloupe des Trois-Rivières annonçant l'assassinat du Père Jogues et de Lalande dans le pays des Iroquois.

Vers le 24 juin, le Père Druillètes passa aux Trois-Rivières avec un parti de Sauvages de Tadoussac et de Sillery qui remontait le fleuve à la rencontre des Iroquois.

“ Le seize de juillet une prisonnière parut aux Trois-Rivières. La pauvre misérable n'avait que la peau étendue sur les os. Son regard était affreux, ses yeux paraissaient comme enfoncés dans une tête de mort ; on ne voyait plus de joues sur son visage ; ses lèvres collés sur les mâchoires représentaient plutôt une trépassée qu'une personne vivante... Je ne pouvais, disait-elle, abandonner ma fille qui était prisonnière avec moi.... Après avoir passé par les bastonnades et par les autres tourments à la réception des prisonniers, après la mort de tous les hommes et de quelques femmes on